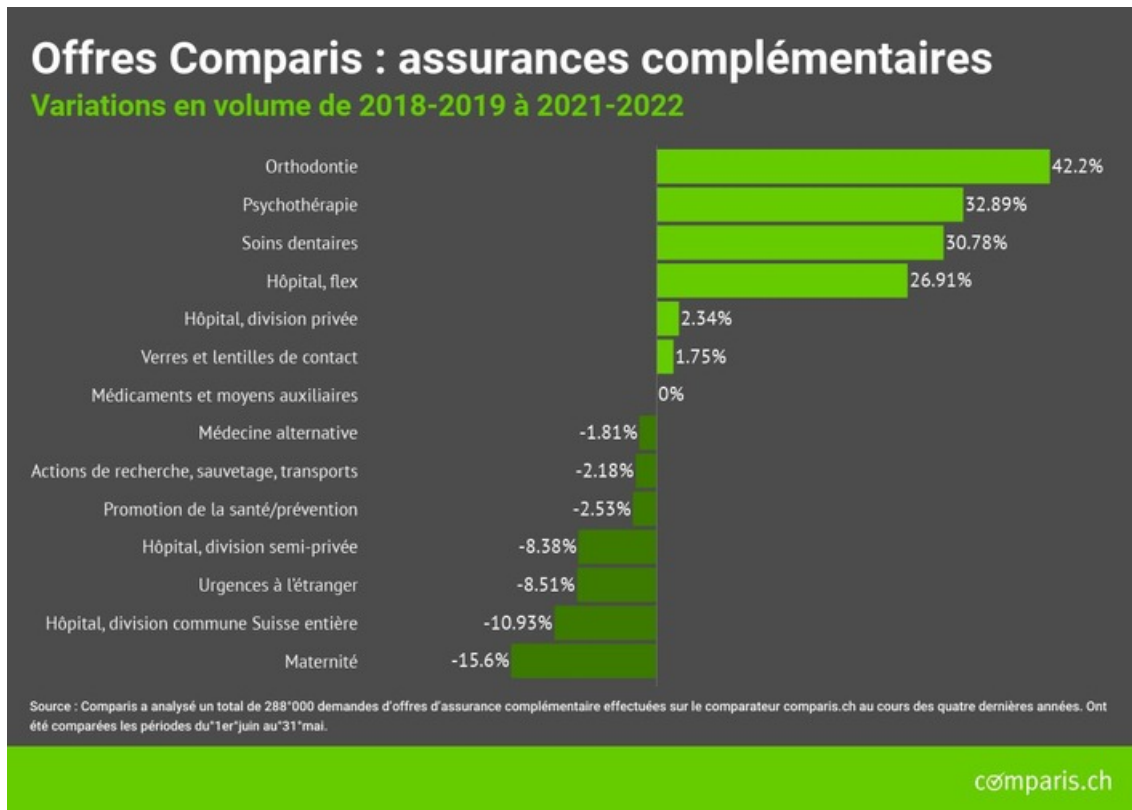


30.06.2022 – 00:30 Uhr

Communiqué de presse : De nombreux parents tombent dans le piège des « appareils dentaires »



Communiqué de presse

Analyse Comparis sur les demandes d'assurance complémentaire

De nombreux parents tombent dans le piège des « appareils dentaires »

Un enfant sur deux a besoin d'un appareil dentaire. La facture peut rapidement dépasser les 10 000 francs. Des dépenses qui peuvent vite grever un budget, même pour les familles de la classe moyenne. Pourtant, de nombreux parents font encore l'impasse sur une complémentaire dentaire. Tels sont les résultats d'une analyse du comparateur sur Internet comparis.ch. « Je crains que beaucoup de parents ignorent que les examens et traitements dentaires ne sont pas couverts par l'assurance de base en Suisse, surtout dans les familles issues de l'immigration », explique Felix Schneuwly, expert Assurance maladie chez Comparis.

Zurich, le 30 juin 2022 – En Suisse, l'assurance de base obligatoire offre une bonne prise en charge des soins médicaux de base. Elle peut en outre être complétée par des assurances complémentaires, facultatives.

L'analyse de plus de 288 000 demandes d'offre d'assurance complémentaire réalisées au cours des quatre dernières années sur comparis.ch, le comparateur en ligne, montre certes que les « traitements orthodontiques » affichent, proportionnellement, la plus forte progression. Les demandes d'offre en la matière ont augmenté de 42,2 % par rapport à 2018. Néanmoins, les recherches consacrées à cette prestation ne représentent que 1,6 % de l'ensemble des recherches effectuées sur comparis.ch, ce qui veut dire que la plupart des parents n'y ont pas recours.

Aujourd'hui, un enfant sur deux en Suisse a besoin d'un appareil dentaire. Le coût des traitements orthodontiques peut vite atteindre voire dépasser les 10 000 francs. « Des dépenses qui peuvent vite grever un budget, même pour les familles de la classe moyenne, surtout si elles ont plusieurs enfants », explique Felix Schneuwly, expert Assurance maladie chez Comparis. Une complémentaire dentaire peut amortir le choc lorsque de telles dépenses se présentent. Pour les enfants, le montant des primes d'une complémentaire dentaire oscille entre 5 et 20 francs par mois.

« Je crains que beaucoup de parents ignorent que les examens et traitements dentaires ne sont pas couverts par l'assurance de base en Suisse, surtout dans les familles issues de l'immigration. », explique Felix Schneuwly, expert Assurance maladie chez Comparis.

« Sauvetage et transport des malades » : des prestations négligées

Force est de constater qu'en matière de frais de sauvetage et de transport de malades, la couverture des personnes assurées est

toujours insuffisante. Deux cas de figure dans lesquels l'assurance de base ne prend en charge que la moitié des dépenses en Suisse, à concurrence de 5000 francs par année civile. Et il faut bien savoir que même les personnes assurées contre les accidents par l'intermédiaire de leur employeur en sont pour leurs frais en cas par exemple de malaise cardiaque lors d'une randonnée. En effet, il ne s'agit pas d'un accident. Or, un transport en hélicoptère coûte à lui seul aux alentours de 3500 francs en moyenne, montant sur lequel l'assurance de base ne paye que 1750 francs. Idem pour le transport de malades : seule la moitié des coûts effectifs est prise en charge, et ce à concurrence de 500 francs. Autrement dit, les personnes titulaires uniquement de l'assurance de base doivent payer de leur poche en cas d'urgence. Et pourtant, seulement 6,7 % des demandes d'offre effectuées au cours des douze derniers mois concernaient les « opérations de recherche, de sauvetage et les frais de transport ». Sur la même période un an auparavant, 7 % du volume des recherches portait sur ces postes de prise en charge.

On remarque également des différences régionales : en Suisse alémanique, la part des demandes d'offre pour la couverture des frais de sauvetage et de transport s'élevait à 6,9 % de l'ensemble des demandes, une part qui s'élevait à 6,2 % en Suisse romande et à 6,7 % au Tessin.

La « division commune Suisse entière » enregistre le plus grand nombre de demandes...

Comptabilisant 18,4 % des offres demandées dans le domaine des assurances complémentaires, c'est la « division commune Suisse entière » qui, sur les douze derniers mois, se classe en tête des requêtes. La « médecine alternative », qui représente 10,8 % des offres d'assurance complémentaire, se place en deuxième position. Les « urgences à l'étranger », représentant 9,6 % des offres, complètent le podium.

« Je ne vois qu'une explication au fait que les utilisateurs et utilisatrices de Comparis s'intéressent davantage à la couverture d'assurance en cas d'urgence à l'étranger qu'en Suisse : les personnes assurées sont nombreuses à ignorer que la couverture des frais de sauvetage et du transport de malades par l'assurance de base est restreinte, en Suisse comme à l'étranger », présume F. Schneuwly.

... malgré une forte baisse par rapport à l'année passée

Entre 2021 et 2022, c'est la « division commune Suisse entière » qui, par rapport à l'année précédente, enregistre la plus forte baisse en matière de demandes d'assurance complémentaire. Bien que ce produit soit toujours globalement en tête des requêtes chez Comparis, le nombre de demandes d'offre pour ce dernier recule de 8,3 % par rapport à 2021.

« La diminution de l'intérêt affiché pour les offres d'assurance complémentaire d'hospitalisation « division commune Suisse entière » prouve que les personnes assurées sont de moins en moins nombreuses à y voir une valeur ajoutée, explique l'expert Comparis. Cette couverture d'assurance complémentaire permet aux patients de ne pas avoir à assumer eux-mêmes les frais supplémentaires au cas où ils se feraient soigner dans un hôpital hors de leur canton de résidence, plus cher, sans que ce soit impératif d'un point de vue médical. »

Complémentaires hospitalisation – demande en hausse

Les complémentaires hospitalisation pour soins stationnaires ne représentent qu'une part infime des demandes dans le domaine des assurances complémentaires. En effet, elles sont liées à des directives strictes en matière d'admission et sont par ailleurs onéreuses. Comparis observe néanmoins une tendance à la hausse. Entre 2018 et 2022, les assurances pour soins stationnaires (division privée, semi-privée et flex) ont progressé de 3,2 %. Réunies, ces trois assurances représentent actuellement 11,5 % des demandes d'offre sollicitées sur comparis.ch.

« Hôpital Flex » affiche la plus forte progression, avec une hausse de 26,9 % pour un volume de demande de 3,8 % actuellement. Par rapport aux autres régions linguistiques, le Tessin enregistre la plus forte augmentation d'« Hôpital Flex », avec une hausse de 51,2 %.

« Pour les complémentaires hospitalisation, la hausse des demandes a de quoi étonner. Il s'agit des assurances complémentaires les plus chères alors que la tendance va à une augmentation du nombre d'interventions en ambulatoire. De toute évidence, les besoins subjectifs en matière de sécurité et le libre choix du médecin à l'hôpital sont des facteurs importants de l'augmentation de la demande », explique F. Schneuwly.

Méthode

Comparis a analysé un total de 288 000 demandes d'offre d'assurance complémentaire effectuées sur le comparateur comparis.ch au cours des quatre dernières années. Ont été comparées les périodes du 1er juin au 31 mai.

Pour plus d'informations :

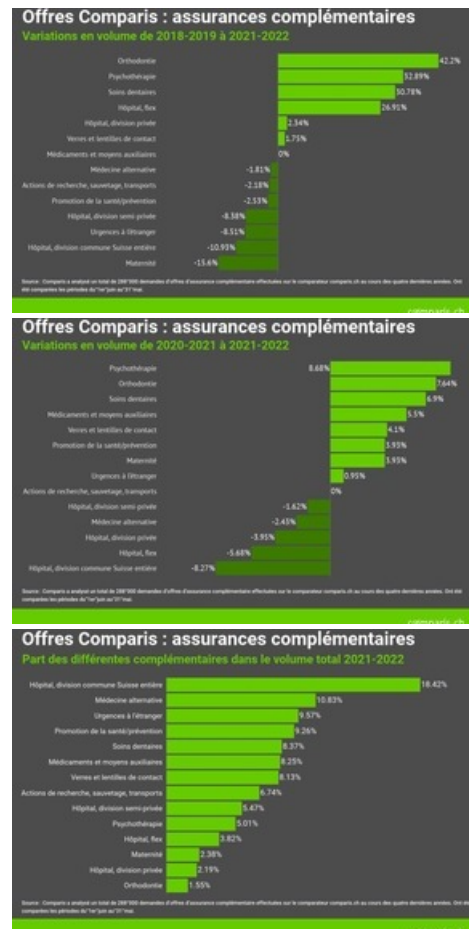
Felix Schneuwly
Expert Assurance maladie
Téléphone : 079 600 19 12
E-mail : media@comparis.ch
comparis.ch

À propos de comparis.ch

Avec plus de 80 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs de télécommunications. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses

analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. Fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler, l'entreprise compte aujourd'hui plus de 175 collaboratrices et collaborateurs à Zurich.

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100891841> abgerufen werden.